



Union
syndicale
Solidaires

Communiqué de presse

La branche Maintien et Aide à Domicile doit rester dans le social. Elle n'est pas à vendre !

A l'heure où les solidarités collectives se délitent, où les personnes les plus fragiles restent sur le bord de la route, la branche Maintien et Aide à Domicile doit plus que jamais rester dans le secteur social. Les salarié(e)s de ce secteur ne peuvent en aucun cas se placer sur le marché du service à la personne qui répond à une demande des ménages solvables souhaitant se libérer de petits travaux et de tâches ménagères.

Le désengagement des financeurs (CNAV, Région, Etat en ce qui concerne l'Allocation personnalisée d'Autonomie et la prestation de compensation du Handicap) font qu'aujourd'hui les associations prestataires sont en difficultés financières et menacent de chômage les 11 000 salarié(e)s qui y travaillent.

Le sous-financement du secteur permet aux employeurs de négocier une convention collective de branche au rabais (qui regroupe les 3 conventions du secteur). Cette convention collective qui va être proposée à signature lors de la prochaine commission paritaire les 24 et 25 mars entérine une dégradation des conditions de travail des salariés, secteur majoritairement féminin (fragmentation du travail, augmentation de l'amplitude de travail de 12 à 13 h, généralisation du travail de nuit entre 22h et 7h, astreintes sans fin,) avec une incidence directe sur la vie des salarié(e)s. Cette convention collective aura aussi un impact sur les services rendus aux usagers par la suppression de durée minimale d'intervention.

Le désengagement des financeurs, la création des emplois «borloo», la distribution massive des CESU notamment par le biais des comités d'entreprises ont permis l'ouverture du secteur aux entreprises et un glissement de l'aide à domicile au service à la personne. La campagne de presse largement diffusée et relayée par les médias contribue à faire cet amalgame.

Ce gisement d'emplois promis par le gouvernement génère des emplois sous-payés, à temps partiel proposés aux femmes souvent «chômeuses» issues des secteurs naufragés de l'industrie ou à la réinsertion des personnes peu qualifiées sur le marché du travail.

La marchandisation du secteur permet aussi de faire entrer en bourse des entreprises comme Merci+ (spécialisé dans la création d'emplois précaires et l'exploitation des salarié(e)s).

La fédération SUD Santé Social exige que la branche du maintien et d'aide à domicile reste dans le champ du secteur social avec un financement public à la hauteur des enjeux sociaux

Fédération Sud Santé-
Sociaux
"Solidaires - Unitaires -
Démocratiques"
70, rue Philippe de Girard
75018 PARIS
Tel : 01 40 33 85 00
Fax : 01 43 49 28 67
Site internet :
www.sud-sante.org